
Ville de Trois-Rivières

(2022, chapitre 33)

Règlement modifiant le Règlement autorisant la fourniture de services professionnels en ingénierie pour l'élaboration de plans stratégiques, directeurs et de gestion des eaux usées et décrétant un emprunt à cette fin de 2 235 000,00 \$ (2017, chapitre 114) afin d'augmenter le montant de la dépense et de l'emprunt et de revoir la nomenclature des travaux à l'annexe I

1. Le Règlement autorisant la fourniture de services professionnels en ingénierie pour l'élaboration de plans stratégiques, directeurs et de gestion des eaux usées et décrétant un emprunt à cette fin de 2 235 000,00 \$ (2017, chapitre 114) est modifié par le remplacement, dans le titre et dans la deuxième ligne des articles 2 et 3, du montant « 2 235 000,00 \$ » par le montant « 3 235 000,00 \$ ».

2. L'annexe I de ce Règlement est remplacée par la suivante :

ANNEXE I

DESCRIPTION ET COÛT DES TRAVAUX

(Article 1)

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	Qté	PRIX UNITAIRE	MONTANT NET (\$)
1.0	PLAN DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES				
1.1	Secteur Cap - Sud de l'autoroute 40	Forfait	1	198 500 \$	198 500 \$
1.2	Secteur Trois-Rivières - Bassin de pompage Farmer	Forfait	1	168 000 \$	168 000 \$
1.3	Secteur Trois-Rivières-Ouest - Bassin chambre de déversement Demontigny	Forfait	1	30 460 \$	30 460 \$
1.4	Travaux publics	Forfait	1	370 000 \$	370 000 \$
Contingences :					103 040 \$
SOUS-TOTAL :					870 000 \$

2.0	PLAN DE GESTION DES DÉBORDEMENTS				
2.1	Secteur Cap - Sud de l'autoroute 40	Forfait	1	236 300 \$	236 500 \$
2.2	Secteur Trois-Rivières - Bassin de pompage Farmer	Forfait	1	236 300 \$	236 500 \$
2.30	Travaux publics	Forfait	1	370 000 \$	370 000 \$
SOUS-TOTAL :					843 000 \$

3.0	ACQUISITION DE CONNAISSANCE DES RÉSEAUX				
3.1	Contrats d'installation de sondes	Forfait	1	500 000 \$	500 000 \$
SOUS-TOTAL :					500 000 \$

4.0	ÉTUDE DES SOLUTIONS POSSIBLES POUR OPTIMISER LA CHAÎNE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES				
4.1	Études d'avant-projet des 2 solutions possibles (site de traitement à l'ouest du Saint-Maurice et poste de pompage au nord de la ville)	Forfait	1	999 500 \$	999 500 \$
SOUS-TOTAL :					999 500 \$
TOTAL :					3 212 500 \$

RÉSUMÉ - PLAN STRATÉGIQUE DE GESTION DES EAUX USÉES

1	PLAN DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES	870 000 \$
2	PLAN DE GESTION DES DÉBORDEMENTS	843 000 \$
3	ACQUISITION DE CONNAISSANCE DES RÉSEAUX	500 000 \$
3	ÉTUDE DES SOLUTIONS POSSIBLES POUR OPTIMISER LA CHAÎNE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES	999 500 \$
TOTAL :		3 212 500 \$
Frais de financement :		22 500 \$
TOTAL DU PROJET :		3 235 000 \$

Sonia Karine Larocque, ing.

Préparé par : Sonia Karine Larocque, ing.
Chef de division - Planification, direction du génie
Ville de Trois-Rivières

Date : 24-janv-22

3. Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication, à condition d'avoir préalablement obtenu l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec.

Édicté à la séance du Conseil du 15 mars 2022.

M. Daniel Cournoyer,
maire suppléant

M^e Yolaine Tremblay, greffière